



COMPTE RENDU SOMMAIRE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2016

Présents : Mmes Claude ANDREAU, Béatrice BROSSET, Patricia HULAK, Carol PASQUET, Sandrine RICHARD, Christine SACRISTAIN, Lucie MAHUTEAU, Mireille ROUSSEAU, Catherine LACOUX, Muriel HERSANT FERREY, Mme Aline VIOLANTE

Ms Janick ALARY, Claude ABLITZER, Johnny GAUTRON, Rodolphe GODIN, Olivier MADELIN, Éric POUGETOUX, Jean-Louis MAHIEU, Marc MIOT, Thierry POUILLOUX, M. Nicolas TIO et Bruno VINCENT formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec remise de pouvoir : Mme Katia BOIS donne pouvoir à Mme Béatrice BROSSET,

Mme Lucie MAHUTEAU a été nommée secrétaire de séance.

L'an deux mil seize,
le douze décembre à vingt heures trente minutes,
le Conseil Municipal d'AZAY-SUR-CHER, légalement convoqué le 7 décembre 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. Janick ALARY, Maire.
Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 décembre 2016 sera approuvé lors de la prochaine séance.

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 24 octobre 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 24 octobre 2016 tel qu'il est transcrit dans le registre.

2. Information sur la délégation des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil municipal est informé des décisions municipales suivantes :

8/2016	Convention utilisation maternelle / Théâtre d'Azay	Mise à disposition de la salle de motricité le lundi	
9/2016	Convention SIEIL- extension réseau électrique Chemin du Bourg Neuf	Autorisation d'établissement d'un câble réseau fourreau et pose de coffret électrique Chemin du Bourg Neuf	
10/2016	Attribution marchés de travaux Aménagement des	Attribution de 15 lots Lot 12 déclaré sans suite	Se reporter au tableau ci-

	Berges du Cher	Montant total attribution tranche ferme : 699 506,73 € HT	dessous* pour détail des attributions
11/2016	Contrat de maintenance	Logiciel PMB bibliothèque	renouvellement

*Marchés de travaux - aménagement des berges du Cher - Tranche ferme 2017			
Lot	Désignation des lots	Marché	Entreprise
1	Voiries - réseaux divers	162 431,53 €	Eurovia
2	Eclairage public	53 473,00 €	Citeos
3	Maçonnerie - terrassements	122 662,31 €	BSTR
4	Charpente -couverture - bardages - pontons	106 402,50 €	CTT
5	Menuiseries extérieures aluminium	17 700,00 €	Bruyneel
6	Serrurerie	15 900,00 €	Bruyneel
7	Platrerie - plafonds modulaires - isolation	17 080,04 €	Plac'Plaf
8	Menuiseries bois	6 615,80 €	DMD menuiseries
9	Carrelages - faïences	10 075,43 €	Magalhaes
10	Peinture	4 560,00 €	Pinxyl
11	Plomberie - sanitaires	7 651,51 €	Anvolia
12	Equipeement cuisine classé sans suite	0,00 €	classé sans suite
13	Chauffage - ventilation	33 848,49 €	Anvolia
14	Electricité courants forts et faibles	27 972,00 €	Remy&Lebert
15	Espaces verts	78 323,72 €	Objectif
16	Mobilier urbain	34 810,40 €	Giraud
Montant H.T.		699 506,73 €	
T.V.A. 20%		139 901,35 €	
Montant T.T.C.		839 408,08 €	

URBANISME / TECHNIQUE

3. Hameau du Puits d'Abas - Dénomination de rues : « rue du Puits d'Abas » et « rue des Trois Puits » et définition des numéros de voiries

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE de procéder à la dénomination officielle des rues desservant le hameau du Puits d'Abas « **rue du Puits d'Abas** » et « **rue des Trois Puits** », telles qu'elles figurent au plan ci-joint,
- DIT que la série des numéros de la « rue du Puits d'Abas », dans son axe Est-Ouest est formée des nombres pairs pour le côté droit et des nombres impairs pour le côté gauche,
- DIT que la série des numéros de la « rue des Trois Puits », dans son axe Sud-Ouest, Nord-Est, est formée des nombres pairs pour le côté droit et des nombres impairs pour le côté gauche,
- DIT que la série des numéros de la rue dénommée Chemin de la Roche Morin (situé sur la commune de Véretz) dans son axe Sud-Nord est formée des numéros pairs pour le côté droit, le côté gauche appartenant à la commune de Véretz et disposant déjà de numéros impairs.

RESSOURCES HUMAINES

4. Centre de Gestion : service de médecine préventive – convention d'adhésion

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE les termes de la convention établissant les modalités de fonctionnement du service de médecine préventive mis à disposition par le CDG 37 pour une collectivité et les obligations auxquelles chacune des parties s'engage ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention ;

PRECISE que la présente convention prend effet à compter du 1^{er} janvier 2017.

FINANCES

5. Adoption de la décision modificative budgétaire n° 3 – budget principal – exercice 2016

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la décision modificative n°3 telle que présentée ci-dessous :

Section de fonctionnement		
Chapitre - Articles	Dépenses	Crédits
014 - 73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales	+ 4 332,00 €
011-6067	Fournitures scolaires	- 400,00 €
011 - 6228	Divers	- 3.932,00 €
011-6244	Transports administratifs	- 10 000,00 €
014-7489	Reversement, restitution sur autres attributions de participations	+ 10 000,00 €
Total		0,00 €

Section d'investissement		
Chapitre - Articles	Dépenses	Crédits
Op 78 - 2188	Autres immobilisations corporelles (<i>barnums et autre matériel électrique</i>)	+ 4.900,00 €
Op 75 - 2041512	Groupements de collectivités- bâtiments & installations (<i>fonds de concours éclairage public</i>)	+ 5.649,00 €
Op 77 - 2183	Matériel de bureau et matériel informatique (<i>équipement école primaire</i>)	+ 1.000,00 €
Op 78 - 2188	Acquisition matériels divers	+ 400,00 €

Op 83 - 204172	Autres établissements publics locaux - Bâtiments et installations (<i>modification d'imputation pour subvention d'équipement</i>)	+ 57.900,00 €
Op 74 - 2111	Terrains nus (<i>modification d'imputation pour subvention d'équipement</i>)	- 57.500,00 €
Op 66 - 2315	Installations, outillage technique (<i>pour équilibre</i>)	- 11.549,00 €
Total		0,00 €

6. Adoption du budget primitif 2017 – budget principal de la commune

Le conseil municipal, par :

21 voix pour : Mmes Claude ANDREAU, Béatrice BROSSET, Patricia HULAK, Carol PASQUET, Sandrine RICHARD, Christine SACRISTAIN, Mireille ROUSSEAU, Catherine LACOUX, Aline VIOLANTE, Lucie MAHUTEAU, Katia BOIS (représentée par Béatrice BROSSET)

Ms Janick ALARY, Claude ABLITZER, Johnny GAUTRON, Rodolphe GODIN, Olivier MADELIN, Éric POUGETOUX, Jean-Louis MAHIEU, Nicolas TIO, Marc MIOT et Bruno VINCENT,

2 abstentions : Thierry POUILLOUX et Muriel HERSANT FERREY

ADOpte le budget primitif 2017, s'équilibrant comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 2 261 221,84 €	Recettes de fonctionnement : 2 261 221,84 €
Dépenses d'investissement : 392 580,29 €	Recettes d'investissement : 392 580,29 €

PRECISE que le vote du conseil municipal s'établit désormais au chapitre, sans vote à l'opération afin de garantir une gestion souple des crédits lors de l'exécution budgétaire

7. Attribution d'une subvention à l'AFM TELETHON – exercice 2016

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **FIXE** le montant de cette subvention à 300,00 € pour 2016,
- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2016, section de fonctionnement (article 6574).

8. Attribution des subventions bonus aux associations participant aux APE et aux manifestations locales et associations sportives de plus de cinquante licenciés

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés

- **FIXE** et **ADOpte** les montants des subventions bonus 2016 versées aux associations tels que

figurant ci-dessous :

Associations d'Azay-sur-Cher
SUBVENTIONS BONUS 2016

	<i>Subvention annuelle</i>	Bonus sport	Bonus APE	Bonus participation vie locale	
<i>Amicale des Sapeurs Pompiers</i>	1 000,00 €		200,00 €		
<i>C2A</i>	200,00 €			150,00 €	V L + T + M N
<i>L'Amicale Philatélique</i>	220,00 €		300,00 €		
<i>Azay Rando Loisirs</i>	200,00 €			100,00 €	V L + T
<i>ABC Créazay</i>				100,00 €	V L + M N
<i>L'Art Musical</i>	600,00 €		100,00 €	100,00 €	V L + T
<i>Le Théâtre d'Azay</i>	500,00 €			100,00 €	V L + T
<i>Le Théâtre du Passage</i>	150,00 €		300,00 €		
<i>A.C.T.C. (Tennis)</i>	600,00 €	100,00 €		150,00 €	V L + T + M N
<i>ART & BE- ONE</i>				100,00 €	V L + T
<i>A.T.T.A.C. (Tennis de Table)</i>	700,00 €			200,00 €	V L + 1 4 .

					O 7 + T + M N
A.V.H.B. (Hand Azay-Véretz)	500,00 €	100,00 €	100,00 €		
A.Z.A.R.C. (Tir à l'Arc)	600,00 €		200,00 €	100,00 €	
Azay BMX Club	600,00 €	100,00 €			
AZAY DANSES				100,00 €	V L + T
L'Azayroise (G.R.S.)	550,00 €	50,00 €		100,00 €	V L + T
CRAC Touraine	400,00 €			150,00 €	V L + T + M N
F.C.A. (Football)	1 600,00 €		100,00 €		
Gymnastiqu e Féminine	400,00 €	100,00 €			
KARATE Do Shotokan	600,00 €	50,00 €			
V.A.C. (Volley)	300,00 €			100,00 €	V L + T
A.P.E.	250,00 €			150,00 €	V L + T + M N

TOTAL BONUS	500,00 €	1 300,00 €	1 700,00 €
------------------------	-----------------	-------------------	-------------------

Bonus participation vie locale

VL = Fête de la vie locale / T = Téléthon / MN = Marché de Noël /

SP = Salon des Peintres / 14.07 = 14 Juillet

100€ (2 manifs) - 150€ (3 manifs) - 200€ (4 manifs) - 250€ (5 manifs)

- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2016, section de fonctionnement (article 6574).

9. Avance sur subvention classe découverte 2017 – école primaire

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE le versement d'une avance sur subvention de 5 000 € au profit de l'école primaire en vue du paiement de la classe découverte organisée en Auvergne en mai 2017.

10. Projet d'aménagement des berges du Cher : demande de subvention F2D 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- **CONFIRME** sa volonté de réaliser l'opération d'aménagement des berges du Cher et le lancement de la tranche ferme programmé au 1^{er} avril 2017,

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel,

- **AUTORISE** le Maire ou un Adjoint délégué à solliciter la subvention portant sur la tranche ferme de l'opération d'aménagement des berges du Cher au titre du fonds départemental de développement 2017 et à signer toutes les pièces et actes s'y rapportant.

11. Projet d'aménagement des berges du Cher : demande de subvention DETR 2017

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **CONFIRME** sa volonté de réaliser l'opération d'aménagement des berges du Cher et le lancement de la tranche ferme programmé au 1^{er} avril 2017,

- **APPROUVE** le plan de financement

- **AUTORISE** le Maire ou un Adjoint délégué à solliciter la subvention portant sur la tranche ferme de l'opération d'aménagement des berges du Cher au titre de la DETR 2017 sur la base d'un taux de 20% des dépenses HT des marchés de travaux et à signer toutes les pièces et actes s'y rapportant.

12. Projet d'aménagement des berges du Cher : demande de subvention à la région via le Pays Loire Touraine

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **CONFIRME** sa volonté de réaliser l'opération d'aménagement des berges du Cher et le lancement de la tranche ferme programmé au 1^{er} avril 2017,

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel,

- **AUTORISE** le Maire ou un Adjoint délégué à solliciter la subvention régionale portant sur la tranche ferme de l'opération d'aménagement des berges du Cher via le contrat de Pays Loire

Touraine, conformément aux dépenses éligibles retenues par la Région sur la base d'un taux de 40% et à signer toutes les pièces et actes s'y rapportant.

13. Définition du nom de la Communauté de communes issue de la fusion de la Communauté de communes de l'Est Tourangeau et de la Communauté de communes du Vouvillon

Les membres du conseil municipal,

par vingt voix pour : Mmes Claude ANDREAU, Béatrice BROSSET, Patricia HULAK, Carol PASQUET, Sandrine RICHARD, Christine SACRISTAIN, Muriel HERSANT FERREY, Mireille ROUSSEAU, Mme Catherine LACOUX, Mme Aline VIOLANTE, Mme Katia BOIS représentée par Mme Béatrice BROSSET, Ms Janick ALARY, Claude ABLITZER, , Rodolphe GODIN, Olivier MADELIN, Éric POUGETOUX, Jean-Louis MAHIEU, Nicolas TIO, Marc MIOT, Thierry POUILLOUX

une voix contre : Bruno VINCENT

Et deux abstentions : Johnny GAUTRON et Lucie MAHUTEAU

DECIDE que le nouvel EPCI issu de la fusion entre la Communauté de communes de l'Est Tourangeau et la Communauté de communes du Vouvillon sera dénommé « **communauté de communes Touraine-Est Vallées** ».

14. Election des nouveaux conseillers communautaires de la commune d'Azay-sur-Cher au sein de la Communauté de communes issue de la fusion de la Communauté de communes de l'Est tourangeau et de la communauté de communes du Vouvillon

Après avoir conformément à l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales, voté à scrutin secret,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ELIT en tant que conseillers communautaires de la commune d'Azay-sur-Cher au sein de la communauté de communes issue de la fusion de la communauté de communes de l'Est Tourangeau et de la communauté de communes du Vouvillon :

- **M. Janick ALARY**
- **Mme Carol PASQUET**
- **M. Claude ABLITZER**

Azay-sur-Cher, le 19 décembre 2016

Le Maire,
Janick ALARY

